

La réforme de la redevance télé moins rentable que prévue

Selon le SNUI, premier syndicat de la Direction générale des impôts, la réforme de la redevance télévision, basée sur l'adossement de la redevance à la taxe d'habitation « risque de se révéler en réalité plus lourde à gérer et peut être même moins rentable que prévu » ? à savoir un manque à gagner de 60 millions d'euros ! Le surplus des recettes attendu de la réforme, estimé initialement à 50 millions d'euros, ne s'élevait qu'à 15 millions d'euros fin 2005, léger surplus qui pourrait se transformer en « sensible recul » après le traitement de plus de 674000 réclamations déposées à la fin de l'année dernière et qui pourrait se traduire, d'après le syndicat, par de nombreux dégrèvements.